



ACTUALITÉS

ESSONNE

Quand le tri devient un jeu d'enfant

Depuis le 1er janvier, l'ensemble de l'Essonne profite de la simplification du geste du tri : tous les emballages plastiques vont dans le même bac.

Terminé les prises de tête pour savoir quel plastique peut être recyclé ou non. Désormais, posez-vous une seule question : est-ce que c'est un emballage ? Si oui, sa place est dans le bac de tri sélectif ! En effet, depuis le 1er janvier 2019, 100 % du territoire essonnien profite de la simplification du geste du tri qui consiste à assouplir les consignes de recyclage. Si les bouteilles et les flacons en plastique étaient jusqu'à présent les seuls déchets plastiques concernés par le tri, dorénavant les pots de yaourt, en passant par le sachet plastique, l'emballage de chips ou les barquettes plastique n'ont plus leur place dans la poubelle des ordures ménagères. Pour résumer, d'un côté le verre et, de l'autre, les emballages ! Rassurez-vous, si des hésitations subsistent au moment de jeter ces emballages, une application simple et géolocalisée, le Guide du Tri, permet de lever les derniers doutes. « L'Etat impose que, pour 2022, les Français trient tous leurs emballages. Nous avons donc débuté l'expérimentation en 2010, mais, pour cela, nous avons dû moderniser les centres de tri pour que les machines soient en mesure de reconnaître les dif-

férents emballages. Ainsi, 700 000 euros ont été investis dans chacun des trois centres de tri qui récupèrent les déchets de l'Essonne : Vert-le-Grand, Limeil-Brevannes et Blanc-Mesnil », confie Olivier Le Clech, directeur régional Citeo pour l'Ile-de-France. Cette structure, le nouveau nom d'Eco-emballages, est un acteur de l'économie circulaire dont la mission est de donner une nouvelle vie aux papiers et emballages en trouvant des solutions de recyclage.

Augmenter le nombre de trieurs

Une expérimentation de plusieurs années qui donc a porté ses fruits puisque les habitants de l'Hurepoix, qui étaient les derniers à ne pas bénéficier de ce système de tri, viennent de rejoindre le reste du département. L'Essonne est donc l'un des territoires précurseurs de la région, avec Paris et la Seine-Saint-Denis.

Outre le fait de simplifier les consignes de tri, cette nouvelle façon

de recycler les déchets a pour objectif « d'augmenter la part des trieurs systématiques ». « Nous souhaitons que le tri devienne un geste naturel. Aujourd'hui, 88 % des Français interrogés affirment qu'ils trient lorsqu'on leur demande ce qu'ils font pour l'environnement. Mais, en réalité, ils sont 53 % dans les zones rurales et 45 % en ville. Sachant que les grandes agglomérations sont les moins bonnes trieuses. Il y a un véritable enjeu en Ile-de-France », poursuit Olivier Le Clech, précisant que ce changement devrait aussi permettre la réduction des ordures ménagères. • consignedetri.fr • consignedetri.fr ■



Désormais, tous les emballages se recyclent dans le même bac.

par Maryne Vialette

